

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

---

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-224-3

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, que lors de la séance ordinaire tenue le 9 mai 2023, le Conseil a adopté par voie de résolution le règlement suivant :

- RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-224-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2021-224 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS ACCESSOIRES ET AUX USAGES ADDITIONNELS ET D'AJOUTER LA GRILLE DES USAGES ET NORMES POUR LA ZONE AG-D-122

Le règlement 2021-224-3 vise particulièrement à :

- Revoir les dimensions de certains bâtiments accessoires;
- Ajouter la possibilité de construire des pavillons multifonctionnels et des unités d'habitation accessoires selon certaines conditions à titre de bâtiment accessoire permis aux habitations unifamiliales isolées;
- Remplacer le concept de logement accessoire et de résidence intergénérationnelle par le concept d'unités d'habitation accessoires;
- Ajouter la grille des usages et des normes pour la zone AG-D-122.

**La MRC de Beauharnois-Salaberry a délivré un certificat de conformité à ce règlement en concordance au schéma d'aménagement révisé, en date du 17 août 2023.**

**DONNÉ** à Saint-Étienne-de-Beauharnois ce 22<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023.

  
\_\_\_\_\_  
Isabelle Dion  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je soussignée Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 22 août 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 août 2023.

  
\_\_\_\_\_  
Isabelle Dion  
Directrice générale et greffière-trésorière